



## **DECLARATION DU PARLEMENT NATIONAL DES JEUNES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU BENIN**

02 Avril 2015

INFOSEC, Cotonou

---

### **Préambule**

Nous, jeunes représentants provenant des différents départements du Bénin réunis, les 31 mars, 01<sup>er</sup> et 02 avril 2015 en Assemblée Générale Constitutive autour du thème « Eau et Assainissement au cœur du Développement Durable : la jeunesse s'implique » ;

Affirmons tous, notre engagement à agir et à mobiliser nos pairs afin de relever les défis liés à l'eau, à l'hygiène et l'assainissement, à l'énergie et à la biodiversité, surtout au changement de comportements des populations. Ainsi, nous identifions les problèmes ci-après :

#### **❖ PROBLEMES**

Constatant que :

- l'insuffisance d'accès à l'eau potable est récurrente au Bénin ;
- la pollution et la mauvaise gestion des ressources en eau et ouvrages hydrauliques affectent le bien-être des populations ;

- la mauvaise qualité de l'eau dans certaines localités, et le manque d'ouvrages d'assainissement et d'évacuation des excréta exposent les populations aux maladies hydriques ;
- l'inexistence ou l'inefficacité de certains comités de gestion des points d'eau potable réduit la durée de vie des ouvrages d'approvisionnement.
- la non vulgarisation et la non application des textes en vigueur remettent en cause le principe universel du droit à l'eau et à l'assainissement ;
- l'inexistence d'une structure nationale de gestion des eaux usées affecte durablement l'écosystème ;
- l'installation anarchique des populations dans les lits des cours d'eau provoque d'importantes inondations ;
- l'utilisation abusive des pesticides, des filets à maille fines entraîne une disparition de certaines espèces halieutiques ;
- la surexploitation des espèces forestières et la pratique de l'agriculture extensive entraînent la déforestation et le réchauffement climatique ;
- le braconnage provoque la disparition de certaines espèces fauniques ;
- l'installation anarchique des populations et la mauvaise gestion des déchets conduisent à la destruction des zones boisées et à l'accroissement de la pollution ;
- l'ensablement des zones humides et la dégradation des berges entraînent la disparition de la biodiversité ;
- l'utilisation abusive du bois comme principale source d'énergie de chauffage dans les ménages surtout en milieu rural contribue aux changements climatiques.
- les nombreux atouts du Bénin en matière des énergies renouvelables sont encore sous exploités ;
- l'utilisation des bois de chauffe dans les ménages sont récurrents par le coût élevé des panneaux solaire et cuisinières à gaz.

Au regard des problèmes suscités, nous proposons les solutions suivantes :

## ❖ SOLUTIONS

- développer une politique de vulgarisation des textes auprès des communautés à la base ;
- faire des plaidoyers à l'endroit des gouvernants pour l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur de l'eau et de l'assainissement dans nos communes ;
- faire un plaidoyer pour le financement de l'innovation technologique afin de diminuer le coût de revient des matériels énergétiques à la population ;
- mener des campagnes de reboisement responsable en assurant le suivi, l'entretien des plants et la formation des populations locales ;
- mettre à contribution les jeunes professionnels de l'eau afin de former les jeunes bénévoles à l'effet de sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène, d'assainissement et de bonne utilisation de l'eau ;
- mettre en place un réseau de veille citoyenne sur les problématiques relatives à l'eau et à l'assainissement à travers des campagnes de pétition nationale et internationale ;
- œuvrer pour l'instauration des clubs d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire et universitaire.
- promouvoir la fabrication des foyers améliorés à travers la formation des jeunes dans chaque département pour pallier aux problèmes de coupe abusive du bois.
- sensibiliser les populations sur les maladies hydriques et à support hydrique ;
- sensibiliser sur la sécurisation des périmètres forestiers et sur l'importance de la gestion participative des ressources naturelles.

## ❖ ENGAGEMENTS :

### **Alibori :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement de l'Alibori, nous engageons à faire connaître aux autorités administratives locales, aux ONGs, et aux institutions, travaillant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement le PNJEA Bénin, afin qu'elles nous facilitent la tâche dans les actions que nous aurons à mener sur le terrain et nous permettent de travailler à leurs côtés pour relever les défis dans ces deux secteurs.

**Atacora :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement de l'Atacora, nous engageons à travailler pour une meilleure gestion des ressources naturelles et des déchets dans nos communes à travers des sensibilisations, des plaidoyers, et des activités de reboisement et de salubrité.

**Atlantique :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement de l'Atlantique, nous engageons à promouvoir un changement de comportements en matière d'hygiène par des actions de plaidoyer qui permettront de garantir un accès durable aux services d'eau et d'assainissement.

**Borgou :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Borgou, nous engageons à faire un point de presse pour présenter le PNJEA et faire un plaidoyer auprès des autorités municipales en vue de la réhabilitation à court terme des projets du barrage de l'Okpara.

**Collines :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement des Collines, nous engageons à promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène en milieux scolaires et à encourager l'éducation environnementale par la mise en place d'arborétum dans les écoles.

**Couffo:**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Couffo, nous engageons à mettre en place de petits réseaux communautaires et les outiller afin qu'ils servent de relais dans les communes concernées, en compagnie des radios locales pour une meilleure sensibilisation et vulgarisation des droits et devoirs des populations sur les questions liées aux secteurs WASH et énergie renouvelables.

**Donga :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement de la Donga, nous engageons à sensibiliser la population notamment les élèves et vendeuses de nourritures sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement ; à faire des plaidoyers auprès des responsables scolaires afin qu'ils dotent leurs établissements

de dispositifs de lavage des mains ; et à mettre sur pied des cellules ou club WASH dans les collèges pour une veille continue.

### **Littoral :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Littoral, nous engageons à être les défenseurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en faisant du lobbying et le plaidoyer auprès des autorités communales et locales d'une part, et d'autres part en sensibilisant la population et nos pairs des écoles et universités aux bonnes pratiques dans la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

### **Mono :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Mono, nous engageons à lutter contre les répercussions des inondations au plan de l'hygiène et de l'assainissement.

### **Ouémé :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement de l'Ouémé, nous engageons à mettre en place un réseau départemental de jeunes pour l'eau et l'assainissement afin de mener à bien des plaidoyers à l'endroit des autorités communales et locales tout en menant des campagnes de sensibilisation auprès des populations à la base pour l'adoption de meilleures pratiques par rapport à l'eau et à l'assainissement.

### **Plateau :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Plateau, nous engageons à œuvrer pour garantir l'accès à l'eau potable, la réduction du phénomène de défécation à l'air libre et pour la promotion des bonnes pratiques d'hygiène autour des ouvrages d'eaux et d'assainissements.

### **Zou :**

Nous, jeunes parlementaires pour l'eau et l'assainissement du Zou, nous engageons pour la pérennisation des actions menées en matière d'hygiène et assainissement à travers le suivi et l'évaluation des projets relatifs au lavage des mains à l'eau et au savon, l'entretien des latrines et l'installation de club **“Avocat Hygiène et Assainissement”** en milieu scolaire afin de faire rayonner le Parlement National de la Jeunesse pour l'Eau et l'Assainissement dans l'atteinte de ses objectifs.